



**PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**DU**

**14 AVRIL 2014 A 20 H 30 / MAISON DE LA CODECOM**

Président de séance : Jacky LEMAIRE (HAIRONVILLE)

Etaient présents : Mesdames Yolande STOCKER (ANCERVILLE), Martine JOSEPH (ANCERVILLE), Annaïck YVON (ANCERVILLE), Delphine LECHAUDEL (COUSANCES), Bernadette LORIN (COUSANCES), Michèle BERTRAND (MAULAN), Dominique PENSALFINI (NANT LE PETIT), Messieurs Jean-Louis CANOVA (ANCERVILLE), Angelico MATTIONI (ANCERVILLE), Gérard CHÂLONS (ANCERVILLE), Serge MULLER (AULNOIS), Marc NICOLE (BAUDONVILLIERS), Frédéric VERLANT (BAZINCOURT), Florent RENAUDIN (BRILLON), Jean-Noël PIERRE (BRILLON), Francis THIRION (COUSANCES), Régis DUPONT (COUSANCES), Alain CLEDAT (JUVIGNY), Gilles DUBAUX (LAVINCOURT), Bernard HENRIONNET (LISLE), Jean-Noël ARMANINI (LISLE), Alain ROMBI (MONTPLONNE), Yannick INTINS (RUPT AUX NONAINS), Thierry LARCELET (SAUDRUPT), Daniel CLAQUIN (SAVONNIERES), Pascal QUERUEL (SOMMELONNE), Francis LEROUX (STAINVILLE) Dominique GRANDPIERRE (VILLE/SAULX).

Absents : Philippe MALAIZE (JUVIGNY) excusé, suppléé. Roland DUFOUR (SOMMELONNE) excusé, non suppléé.

Secrétaire de séance : Francis LEROUX

Convocations adressées par courrier le 7 Avril 2014



**ORDRE DU JOUR**

*Election du Président et des Vice-Présidents*

*Election du Bureau*

*Délégations de signature*

*Désignation des représentants intercommunaux dans les institutions diverses  
(Pays Barrois, G.A.L. du Pays Barrois, G.I.P. Objectif Meuse, S.I.A.H. Marne Perthois)*

*Indemnités de fonction*

Jacky LEMAIRE accueille les membres du Conseil Communautaire et, après avoir constaté que le quorum était atteint, ouvre la séance à 20 h 45.

### **1 – ELECTION DU PRESIDENT :**

Après avoir constaté que le quorum était atteint, Monsieur Jacky LEMAIRE, Président sortant, a donné la parole à Madame Yolande STOCKER, doyenne d'âge.

Madame STOCKER a invité l'assemblée à procéder à l'élection du Président de la Communauté de Communes de la Saulx et du Perthois et rappelé que celui-ci était élu au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages. Deux assesseurs ont été désignés : Messieurs VERLANT et RENAUDIN.

Se présente au poste de Président : Jacky LEMAIRE

Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom, a déposé son bulletin dans l'urne et, après le vote du dernier conseiller, il a été procédé immédiatement au dépouillement.

Nombre de conseillers présents : 30

Nombre de conseillers votants : 30

Nombre de suffrages exprimés : 30

Résultat des votes :

Jacky LEMAIRE : 28 voix

Bulletins blancs : 2

Monsieur **Jacky LEMAIRE** a été proclamé **Président** et immédiatement installé.

### **2 – ELECTION DES VICE-PRESIDENTS :**

Le Président rappelle qu'en application de l'article 8 des statuts de la Communauté de Communes de la Saulx et du Perthois, le nombre des vice-présidents est de 5. Les délégués ne voyant aucune objection à conserver ce nombre de 5, le Président rappelle que les vice-présidents sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages.

Deux assesseurs ont été désignés : Messieurs VERLANT et RENAUDIN.

**1<sup>ère</sup> vice-présidence en charge des actions économiques et touristiques**, le Président invite les candidats à se déclarer.

Se présente au poste de 1<sup>er</sup> vice-Président : Jean-Louis CANOVA

Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom, a déposé son bulletin dans l'urne et, après le vote du dernier conseiller, il a été procédé immédiatement au dépouillement.

Nombre de conseillers présents : 30

Nombre de conseillers votants : 30

Nombre de suffrages exprimés : 30

Résultat des votes :

Jean-Louis CANOVA : 28 voix

Bulletins blancs : 2

Monsieur **Jean-Louis CANOVA** a été proclamé **1<sup>er</sup> Vice-Président** et immédiatement installé.

**2<sup>ème</sup> vice-présidence en charge de l'environnement**, Jacky LEMAIRE invite les candidats à se déclarer.

Se présente au poste de 2<sup>ème</sup> vice-Président : Francis THIRION

Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom, a déposé son bulletin dans l'urne et, après le vote du dernier conseiller, il a été procédé immédiatement au dépouillement.

Nombre de conseillers présents : 30

Nombre de conseillers votants : 30

Nombre de suffrages exprimés : 30

Résultat des votes :

Francis THIRION : 24 voix

Bulletins blancs : 6

Monsieur **Francis THIRION** a été proclamé **2<sup>ème</sup> Vice-Président** et immédiatement installé.

**3<sup>ème</sup> vice-présidence en charge des finances et du périscolaire**, les candidats sont invités à se déclarer.

Se présente au poste de 3<sup>ème</sup> vice-Président : Dominique PENSALFINI-DEMORISE

Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom, a déposé son bulletin dans l'urne et, après le vote du dernier conseiller, il a été procédé immédiatement au dépouillement.

Nombre de conseillers présents : 30

Nombre de conseillers votants : 30

Nombre de suffrages exprimés : 30

Résultat des votes :

Dominique PENSALFINI-DEMORISE : 27 voix

Bulletins blancs : 2

Bulletin nul : 1

Madame Dominique PENSALFINI-DEMORISE a été proclamée **3<sup>ème</sup> Vice-Présidente** et immédiatement installée.

**4<sup>ème</sup> vice-présidence en charge des maisons de santé, de l'aménagement du territoire et de la communication**, Jacky LEMAIRE invite les candidats à se déclarer.

Se présente au poste de 4<sup>ème</sup> vice-Président : Bernard HENRIONNET

Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom, a déposé son bulletin dans l'urne et, après le vote du dernier conseiller, il a été procédé immédiatement au dépouillement.

Nombre de conseillers présents : 30

Nombre de conseillers votants : 30

Nombre de suffrages exprimés : 30

Résultat des votes :

Bernard HENRIONNET : 24 voix

Bulletins blancs : 6

Monsieur **Bernard HENRIONNET** a été proclamé **4<sup>ème</sup> Vice-Président** et immédiatement installé.

**5<sup>ème</sup> vice-présidence en charge de la petite enfance et des multi-accueils**, le Président invite les candidats à se déclarer.

Se présente au poste de 5<sup>ème</sup> vice-Président : Francis LEROUX

Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom, a déposé son bulletin dans l'urne et, après le vote du dernier conseiller, il a été procédé immédiatement au dépouillement.

Nombre de conseillers présents : 30

Nombre de conseillers votants : 30

Nombre de suffrages exprimés : 30

Résultat des votes :

Francis LEROUX : 27 voix

Bulletins blancs : 3

Monsieur **Francis LEROUX** a été proclamé **5<sup>ème</sup> Vice-Président** et immédiatement installé.

### **3 – ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU :**

Le Président rappelle qu'en application de l'article 8 des statuts de la Communauté de Communes de la Saulx et du Perthois, le bureau est composé des président, vice-présidents et de 7 autres membres.

Il invite les candidats à se présenter.

Se présentent Messieurs MATTIONI, MULLER, RENAUDIN, PIERRE, DUPONT, ROMBI, QUERUEL.

Aucun autre candidat ne se manifestant, le Conseil Communautaire décide de voter pour la totalité des candidats.

Résultats des votes :

Messieurs **Angelico MATTIONI, Serge MULLER, Florent RENAUDIN, Jean-Noël PIERRE, Régis DUPONT, Alain ROMBI et Pascal QUERUEL** sont élus membres du Bureau.

#### **4 – DELEGATIONS DE SIGNATURE:**

Dans la suite logique de ces désignations, Jacky LEMAIRE propose d'accorder des délégations de signature aux vice-présidents ainsi qu'au directeur général des services.

A l'unanimité, les membres du Conseil Communautaire donnent leur accord et autorisent le Président à rédiger et signer les différents arrêtés de délégation de signature.

#### **5 – DESIGNATION DES REPRESENTANTS INTERCOMMUNAUX DANS LES INSTITUTIONS DIVERSES :**

Pays Barrois : Titulaire : Jacky LEMAIRE  
Suppléant : Frédéric VERLANT

Titulaire : Bernard HENRIONNET  
Suppléant : Jean-Noël PIERRE

Titulaire : Angelico MATTIONI  
Suppléant : Gérard CHÂLONS

G.A.L. du Pays Barrois : Titulaire : Bernard HENRIONNET  
Suppléant : Jean-Noël ARMANINI

G.I.P. Objectif Meuse : Jacky LEMAIRE

S.I.A.H. Marne Perthois : Angelico MATTIONI  
Pascal QUERUEL

#### **6 – INDEMNITES DE FONCTION :**

Jacky LEMAIRE demande au Conseil Communautaire de bien vouloir fixer le taux des indemnités de fonction versées aux Président et Vice-Présidents.

Il donne les montants prévus par le Code Général des Collectivités Territoriales et précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité et avec effet immédiat, de fixer le montant des indemnités brutes mensuelles pour l'exercice effectif des fonctions de Président et Vice-Présidents à :

- 48.75 % de l'indice brut 1015 pour le Président
- 20.63 % de l'indice brut 1015 pour chacun des Vice-Présidents

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président lève la séance à 23 h 00.

Pour le Président,  
Le Directeur,

Thierry HUSSON



